

SEANCE 1

Citer et se référer

Activité 1.

Repérez dans les extraits suivants les références à d'autres auteurs ou travaux. Grâce à quels moyens avez-vous pu les repérer ?

Extrait 1.

En toponymie, on trouve souvent des noms d'homme attribués à des lieux. Cela en raison de marquer son empreinte et de délimiter son territoire et sa propriété à ce propos F. CHERIGUEN explique « *il est très fréquent en toponymie de désigner un lieu habité par des noms d'hommes qui l'habitent* » (1993 : 131).

Extrait 2.

Qu'est ce la sociolinguistique ? C'est bien évidemment à cette question que notre premier chapitre voudrait apporter, en premier lieu, une réponse. Certes une réponse forcément cadrée mais qui tente d'être satisfaisante en ce qui concerne les fondements et les priorités H. Boyer la définit comme suit : « *La sociolinguistique est une science de l'homme et de la société qui à émergé, voilà près d'un demi siècle, en tant que territoire disciplinaire déclaré, « labellisé » pourrait-on dire, de la critique salutaire d'une certaine linguistique structurale enfermée dans une interprétation doctrinaire du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure* »⁷.

Elle est constituée comme une discipline à part entière au début du XXe siècle. La sociolinguistique est un des domaines de recherche moderne de la linguistique. W. Labov affirme que : « *la sociolinguistique est la linguistique* »⁸.

⁷ Boyer H., 2001, « *introduction à la sociolinguistique* », Paris, Dunod. p.8.

⁸ Labov W., 1976, *sociolinguistique*, paris, Ed. De Minuit. p.200-201.

Extrait 3.

Ces auteurs ont en commun de contester l'idée que le développement langagier serait sous la dépendance d'un fonctionnement cognitif qui s'élaborerait « *dans un pur rapport au monde (...), un rapport vierge de toute histoire* » (Bronckart, 1996 : 108), et militent en

faveur d'une approche constructiviste, selon laquelle c'est dans les activités collectives, médiatisées par le langage, que se développent l'individu et sa pensée.

Extrait 4.

Or, le texte a tendance à renvoyer uniquement à l'écrit, il est même opposé à l'oral. D'ailleurs, E. Roulet (1991 :123 cité par S. Abul-Haija El-Shanti 2004 :46), dans une optique didactique, trouve l'emploi du terme de texte « *malheureux car il est trop marqué par une connotation interphrastique (...)* ».

Préférant « discours » à « texte », E. Roulet (Ibid.) pense que le discours recouvre tout aussi la dimension sociale, que référentielle et psychologique :

Le terme de discours présente le triple avantage de neutraliser la dimension écrite, de marquer nettement la différence entre les deux niveaux grammatical et discursif et de renvoyer à une unité minimale qui n'est plus de l'ordre de la proposition mais de l'acte.

Extrait 5.

De fait, il est obligatoire, estiment Carole Glorieux et Al. (2006 :98) d'aller :

au-delà de remédiations ponctuelles, centrées sur les aspects linguistiques les plus immédiatement perceptibles (lexique, orthographe, grammaire,...), les prises en charge actuelles dépassent (sans omettre !) ces habiletés dites « de surface » pour tenter d'acculturer les étudiants aux discours.

Extrait 6.

Le premier aspect du dialogisme se situe dans les relations dialogiques interdiscursives : elles tiennent à ce que tout énoncé répond à des énoncés antérieurs, dans le sens où le discours entre en interaction avec des discours précédemment tenus sur le même objet, et convoque des mots déjà utilisés ;on peut citer M. Bakhtine :

L'objet a déjà, pour ainsi dire, été parlé, controversé, éclairé et jugé diversement, il est le lieu où se croisent, se rencontrent et se séparent des points de vue différents, des visions du monde, des tendances. [...] Un locuteur n'est pas l'Adam biblique, face à des objets vierges, non encore désignés, qu'il est le premier à nommer (Todorov, 1981 : 299).

Activité 2.

Dans les passages suivants, les références bibliographiques données sont complètes. Mettez les références des citations d'une manière adéquate.

Extrait 1.

Selon la définition donnée de l'emprunt : « *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existe précédemment dans un parler B et que A ne possède pas, l'unité ou le trait sont eux-mêmes appelés emprunts* ». (Jean Dubois. Dictionnaire de linguistique, Paris, 1973, p188.)

Extrait 2.

Hamers et Blanc l'explique ainsi : « ... *ils font appel à leurs deux lexiques parce que l'équivalent de traduction n'existe pas dans la langue qu'ils occupés parler, ou parce que le terme qui est disponible n'exprime pas les nuances souhaitées(...) ou pour atteindre un effet de style, ou pour maximiser la conversation ...* ». (Hamers et Blanc, In M.L Moreau (éd) *sociolinguistique concept de base*. Liège, Mardaga, p-138.)

Extrait 3.

A ce propos Ambroise Queffelec dit « *parmi ses diverses variétés, la plus ancienne, la plus soutenue, devient, au 8ème siècle, la langue de la révélation du coran : appelée classique ...* » (Ambroise Queffelec, *le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Edition Duculot, 2002,).

L'ouverture du monde arabo-musulman sur le monde occidental et les sciences, et également sur l'esprit de modernité à la suite de la colonisation européenne a fait l'apparition d'une variété dite moderne, c'est justement ce contact de langue avec les langues étrangères européenne (l'anglais et le français) qui a été la principale moyen pour adapter la langue arabe aux exigences de la vie moderne. C'est ce que affirme Ambroise Queffelec quand il annonce « *le recours à l'emprunt aux langues étrangères européennes (l'anglais et le français) a été la principale procédure néologique utilisée pour adapter la langue arabe aux exigences de la vie moderne.* » (Ambroise Queffelec, *le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Edition Duculot, 2002,)

Extrait 4.

En 1991, la loi a généralisé l'utilisation de la langue arabe en Algérie, mais ce n'est qu'en 1998 qu'elle est entrée en application. Pour tous les algériens, l'arabe classique reste la langue du pouvoir politique, de l'administration et de l'enseignement, elle est la langue de coran, la langue nationale. Elle est devenue le seul véhicule de toutes les valeurs de la société, le symbole de la culture et de l'unité nationale. De ce fait : *“culture national =arabe littéral, culture national=islam, et l'arabe littérale=islam. Ces équations vont emprisonner et clôturer toute politique culturelle et linguistique dont l'objectif strict est de changer radicalement l'environnement socioculturel colonial par la mise en place de nouveaux instruments de référence et de communication. “* (QUEFELECA., DERADJI Y., DEBOV V., SMAALI-DEKDOUK D., CHERRAD-BENCHERFRA Y., 2002. P 48).

Extrait 5.

Selon Douglas Schaffer (Douglas Schaffer, the place of code switching in linguistique contact in « aspect of bilinguisme » sous la direction de M Paradi, horn beau presse, 72, p-265-275.), le code switching se distingue catégoriquement de l'interférence. D'après lui : *« Il faut deux codes bien distincts pour parler de code switching, alors que l'interférence est un pas vers la fusion de deux langues, c'est -à- dire que l'interférence est une instance de nivellement ou de rapprochement de deux codes, tandis que dans le code switching, le caractère distincts des deux codes est préservé. En fait l'interférence est susceptible de se codifier et devenir un emprunt. »*

Extrait 6.

Après l'indépendance, la langue française s'est beaucoup plus implantée en Algérie. Elle occupe une place primordiale dans les pays anciennement colonisées, c'est ce qui est affirmé judicieusement par HAGEGEC : *“la plupart d'entre eux avait portant combattu la France coloniale, avec les armes même que leur avait données les écoles de la France, c'est-à-dire sa langue et sa culture. Mais une fois que la France qui n'avait plus les moyens d'avoir un empire colonial, a négocié l'indépendance de ces pays, leurs élites sont rentrées non seulement des passionnées de la France et de sa culture, mais sont également devenues demandeuses de langue française. Les français ont progressivement compris qu'ils étaient les dépositaires et non les propriétaires.*

Aujourd'hui encore, ce sont les pays francophones qui sont les fers de lance de ce mouvement en faveur du français".
(www.diplomatie.gouv.fr/label_france/FRANCE/INDEX/i26.htm).

Extrait 7.

À ce sujet, J.F Hamers définit l'emprunt comme suit :

« Un emprunt est un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire. » (Josiane F. Hamers. In M.L Moreau (éd) sociolinguistique concepts de base. Liège, Mardaga, p-136).

Extrait 8.

D'après Weinreich :

« Le mot interférence, désigne un remaniement de structure qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue comme L'ensemble de système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.) » (Weinreich. U., 1953, « langage en contact », p-15. In Calvet L.J « la sociolinguistique, que sais-je ? » P.U.F 1993.)

Activité 3.

Repérez les différents modes de référencements. Dites ce qui les distingue.

Extrait 1.

La lexicologie est une discipline récente et branche de la linguistique, conçue comme étude scientifique des structures du lexique (DUBOIS 1999 : 281). Elle étudie les propriétés des unités lexicales de la langue, appelées « lexies » et de ses relations systémiques (notamment sémantiques) qui les caractérisent.

Extrait 2.

Le lexique est l'ensemble des mots d'une langue, selon DUBOIS (2002 : 282) définit le lexique comme suite : « *Comme terme linguistique générale, le mot lexique désigne l'ensemble des unités constituant la langue d'une activité humaine, d'un locuteur, etc. A ce titre ; lexique entre dans divers systèmes d'opposition selon la façon dont est envisagé le concept* ».

Extrait 3.

Selon DUBOIS (2002 : 293) La sémantique est un moyen de représentation du sens des énoncés. Théorie sémantique doit rendre compte des règles générales conditionnant l'interprétation sémantique des énoncés.

Extrait 4.

L'emprunt consiste à importer dans une langue cible des mots appartenant à une langue source. « *En règle générale, l'énonciateur qui emprunte un mot étranger le fait parce que, à tort ou à raison, il a le sentiment qu'aucun mot de sa propre langue ne peut désigner le référent dont il veut parler* »

Extrait 5.

Ce plurilinguisme permet aux locuteurs qui maîtrisent souvent deux langues ou plus de parler et de s'exprimer en utilisant l'une de ces langues ou bien en les alternant. « *On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise, à l'intérieur d'une même communauté, plusieurs langues selon le type de communication (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration, etc.)* » (DUBOIS J. & al. 1994 :368)

Extrait 6.

C'est le cas pour GUENIER N. (1997 :246-252) qui établit clairement la différence entre les deux notions d'attitudes et représentation, souvent confondues et explique les recherches actuelles permettant de mieux distinguer entre les deux.

Extrait 7.

L'aménagement linguistique est considéré comme un arsenal d'effort, qui vise à modifier le corps et le statut des langues, il " *vise délibérément à influencer les comportements linguistiques des locuteurs à l'échelle du groupe quant à l'emploi de (variétés de) langues, ou de formes linguistique orthographique, graphématique, orthographique, morphosyntaxique, lexicales etc.* " (DE ROBILLARD D, 1997, p.39).

Extrait 8.

Si certains sociolinguistes se sont attaqués avec succès à l'étude de plurilinguismes dispersés sur des territoires plus ou moins vastes (entre autres, R. Le Page et A. Tabouret-Keller 1985, C. Myers Scotton 1993) lointains héritiers en cela des études dialectologiques, on doit constater que la majorité des études porte désormais sur des situations urbaines. Du fait d'une concentration progressive de populations d'origines variées, un plurilinguisme de contact apparaît, se transmet et se développe en ville. Les avatars sociolinguistiques de ce plurilinguisme urbain sont l'objet de descriptions selon les deux dimensions de l'espace et du temps.

Extrait 9.

L'utilité de définir ce niveau de prise en charge comme autonome par rapport au précédent n'est pas immédiatement évidente. Pourtant, il est fréquent que des propositions ne soient contestées que dans leur « prétention à conclure » (pour reprendre une expression de Doury 2004 : 260) mais pas « en tant que telles » (ibid.), c'est-à-dire qu'elles peuvent très bien faire l'objet d'un accord alors même que l'on récuse tout ou partie des enchaînements argumentatifs concevables à partir d'elles.

Activité 4.

Dans les extraits suivants, les sources sont mal référencées, récrivez-les de manière correcte.

Extrait 1.

Premièrement, que l'attitude et la représentation relèvent de deux disciplines différentes. Les attitudes relèvent des méthodes de la psychologie sociale, les représentations de « *l'étude contrastive des cultures et des identités (...) de concept ou de méthodes ethnologique* » GUENIER N. (1997 : 246-252)

Extrait 2.

Un nom de lieu est d'abord, un nom de la langue. Donc, les noms de lieux vont être soumis à une analyse de même ordre. De ce fait, nous devons faire appel à certaines disciplines de la linguistique à savoir la phonétique, la morphologie, l'étymologie et la sémantique. Comme le souligne F.CHERIGUEN : « *La phonétique évolutive et la morphologie sont essentielles dans l'explication de certain toponymes* ». Ainsi, il explique que « *L'étymologie intervient, quant à elle, particulièrement à propos de la notion de racine, même si elle suscite les plus grandes précautions* » (1993 : 21-22). Il précise que parfois le seul moyen pour retrouver l'origine et la signification d'un nom propre est de recourir à la notion de racine.

Extrait 3.

«*Un intérêt convergent pour l'appropriation de l'espace*» (Bulot & Veschambre 2006 : 9) ⁶.

Toutefois, nous avons essayé au fur et à mesure de convoquer des théories, et des notions d'auteurs qui nous semblent incontournables, nous avons également abordé la méthodologie de travail suivie, ainsi que la description des corpus utilisés.

BULOT Thierry. & VESCHAMBRE Vincent. 2006, « introduction. La rencontre entre sociolinguistes (urbain) et géographe (sociaux) : hasard et nécessité épistémique ? » in mots, traces et marques- paris. L'harmattan, pp.7-14.

Extrait 4.

A cet égard CHERIGUEN souligne que par « lieu habité » on désigne « *le cadre bâti, mais aussi, par extension, tout lieu de rencontre des hommes tels que marché, porte, etc.* » (cité par AKIR 2003 : 71).

Extrait 5.

De ce fait, Bourenane et Benchabane affirment : “ *partant dans la liberté dont jouit la presse écrite en Algérie de nos jours, les journaliste critiquent les réalités sociales et politiques algériennes par plusieurs stratégies discursives afin de toucher un publique le plus large possible.* ” (Bourenane & Benchabane., 2012 :6)

Extrait 6.

Ce procédé rhétorique est utilisé sous plusieurs formes : la périphrase, l’hyperbole et l’ironie qui a pour but de garantir absolument le contraire de ce que l’on veut dire, a ce propos : “*L’ironie aussi se focalise sur des référents socioculturels. Cela dit l’interprétation des cas ironiques exige de revenir constamment aux référents socioculturels algériens.* ” (Bourenane & Benchabane., 2012 :48).

Activité 5. Travail d'écriture

Rédigez la synthèse des deux textes suivants, qui définissent la notion de « représentation ». Faites attention à utiliser au moins chaque mode de référencement en respectant leurs normes de notation.

Texte 1. H. Boyer (2001). *Introduction à la sociolinguistique*. Edition : Dunod. pp.40.

Texte 2. N. Guenier (1997). Représentation linguistique. Dans M.L. Moreau (edi.). *Sociolinguistique, concepts de base*. Edition Mardaga. pp. 247.